



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits **nationaux**

PLAN DE RELANCE RENOVATION
ENERGETIQUE

PLAN AISANCE AQUATIQUE (PAA)

EQUIPEMENTS DE NIVEAU LOCAL

- Mise en accessibilité
- projets sportifs spécifiques

Crédits **régionalisés**

EQUIPEMENTS DE NIVEAU LOCAL

- Equipements structurants
- Equipements de proximité en accès libre
- Aménagements des équipements sportifs scolaires
- Acquisition de matériel lourd fédéral
- Equipements sinistrés

PLAN DE RELANCE RENOVATION
ENERGETIQUE



PLAN AISANCE AQUATIQUE - PAA

12 millions d'€

EQUIPEMENTS SPORTIFS DE NIVEAU LOCAL

4 millions d'€

- Mise en accessibilité = 2 millions d'€
- Projets sportifs spécifiques = 2 millions d'€



PLAN DE RELANCE RENOVATION ENERGETIQUE

25 millions d'€

**Notifications aux
Porteurs
Automne 2021**

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits nationaux

Campagne Equipements sportifs 2021

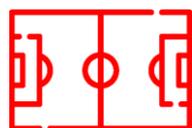
Crédits nationaux



**PLAN AISANCE AQUATIQUE - PAA (12M€)
pour le 12 mai 2021 en DSDEN/SDJES**



- Piscines (tous types)
- Priorité donnée : aux bassins d'apprentissage mobiles et aux projets de piscines comprenant un bassin d'apprentissage
- Priorité aux projets situés dans ou proche d'un QPV et dans les cités éducatives



**EQUIPEMENTS SPORTIFS
DE NIVEAU LOCAL (4M€)
pour le 12 mai 2021 en DSDEN/SDJES**



- Mise en accessibilité (2M€) – 80% du montant subventionnable
- Projets sportifs spécifiques (2M€) - équipements structurants fédéraux



**PLAN DE RELANCE
RENOVATION ENERGETIQUE (25M€)
pour le 8 avril 2021 en DRAJES**



- Rénovations lourdes d'équipements structurants globales comprenant des travaux de rénovation énergétique (80% du montant subventionnable)
- 30% de réduction de la consommation énergétique après travaux
- Être à un niveau d'étude correspondant à l'APD (avant projet détaillé/définitif) pour être éligible
- Priorité aux projets situés dans ou proche d'un QPV et dans les cités éducatives

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits nationaux



PLAN AISANCE
AQUATIQUE - PAA

12M€

12 mai 2021 en
DSDEN/SDJES



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les collectivités et leurs groupements en territoires carencés.
- **Types d'équipements éligibles** : les piscines tous gabarits de bassin (y compris mobiles et modulaires), les bassins de natation extérieurs (devront être ouverts au moins 9 mois dans l'année) ; garantir l'accès de l'équipement aux clubs ou associations sportives
- **Nature des travaux** : travaux de construction d'équipements sportifs neufs, rénovations lourdes et structurantes incluant la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap et l'acquisition de bassins mobiles et modulaires en vue de favoriser l'apprentissage de la natation.
- **Territoires éligibles** : territoires carencés
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : projets intégrant un bassin d'apprentissage ou concernant un bassin mobile d'apprentissage, démarches écoresponsables (réduction de la consommation d'énergie finale), projets portés par des structures intercommunales, projets situés dans les 100 QPV prioritaires ou dans une cité éducative.

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 10 000€

20% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits nationaux



EQUIPEMENTS SPORTIFS
DE NIVEAU LOCAL
- MIS EN ACCESSIBILITÉ

2M€

12 mai 2021 en
DSDEN/SDJES

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les collectivités (et leurs groupements), associations sportives.
- **Types d'équipements éligibles** : les piscines (tous gabarits mobiles et modulaires en vue de favoriser l'apprentissage de la natation), salles multisports (pratique sportive fédérale), équipements sportifs spécialisés (pratique sportive en club), matériel lourd spécifique (tricycle, tandem, fauteuil...) et véhicules pour le transport des personnes en situation de handicap.
- **Nature des travaux éligibles** : travaux de construction d'équipements sportifs, rénovations permettant de rendre accessibles les équipements sportifs existants, acquisition de matériel lourd nécessaire à la pratique sportive des personnes en situation de handicap (+500€ HT), acquisition de véhicules de type minibus 9 places.
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : mise en place d'une signalétique pour tous types de handicaps (mobilité réduite, sensoriels...) afin d'améliorer l'accès à l'équipement sportif

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 10 000€

80% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits nationaux



EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES

2M€

**12 mai 2021 en
DSDEN/SDJES**

- **Types de porteurs de projet éligibles** : Fédérations sportives , ligues, comités et associations sportives.
- **Types d'équipements éligibles** : équipements structurants fédéraux (comme les centre nationaux fédéraux) ainsi que les matériels lourds spécifiques destinés à la pratique sportive fédérale, mobiles ou non.
- **Nature des travaux éligibles** : travaux de construction d'équipements sportifs neufs, rénovations lourdes et structurantes (incluant la mise en accessibilité), aménagements des équipements sportifs existants nécessaires pour l'accueil d'un grand événement sportif international et l'acquisition de matériels lourds spécifiques destinés à la pratique fédérale.
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : projets situés en territoires carencés.

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 10 000€

50% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits nationaux



PLAN DE RELANCE RENOVATION ENERGETIQUE

25M€

8 avril 2021

en DRAJES



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

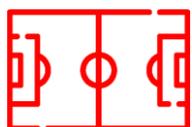
- **Types de porteurs de projet éligibles :** les collectivités et leurs groupements.
- **Types d'équipements éligibles :** tous les équipements sportifs notamment structurants (piscines, patinoires, gymnases, équipements spécialisés).
- **Nature des travaux :** rénovation globale d'équipements sportifs structurants comprenant des travaux de rénovation énergétique avec réduction consommation énergétique de 30%.
- **Types de travaux :** isolation (murs, toitures, planchers), renforcer l'autonomie énergétique, étanchéité, désamiantage, chauffage, climatisation, éclairage, ventilation, protection contre la chaleur...
- **Apport minimal du porteur de projet :** 20% minimum du coût total du projet
- **Priorités :** projets les plus matures, territoires carencés (QPV, cités éducatives)

DEMANDE DE SUBVENTION :

Plus de 500 000€

80% du montant subventionnable

EQUIPEMENTS SPORTIFS DE NIVEAU LOCAL



1.104.000€ pour la Nouvelle-Aquitaine

- structurants, scolaires et matériels lourds
- Proximité en accès libre



PLAN DE RELANCE RENOVATION ENERGETIQUE

1.840.000€ pour la Nouvelle-Aquitaine

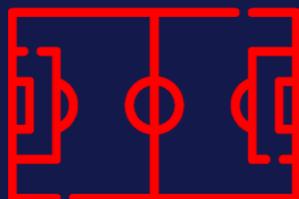
**Notifications aux
Porteurs
19 juillet 2021**

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits régionalisés

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits régionalisés



**EQUIPEMENTS SPORTIFS
STRUCTURANTS, SCOLAIRES &
MATERIELS LOURDS**

**18 juin 2021
en DSDEN/SDJES**



**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les collectivités (et leurs groupements) ou mandataires, fédérations sportives, associations sportives.
- **Types d'équipements éligibles** : salles multisports, équipements sportifs spécialisés, équipements sportifs scolaires, matériels lourds spécifiques à la pratique fédérale, mobile ou non.
- **Nature des travaux éligibles** : travaux de construction d'équipements sportifs, acquisition de matériels lourds spécifiques, aménagement des équipements sportifs scolaires afin d'ouvrir/améliorer leur utilisation à la pratique sportive associative : création d'accès directs et différenciés depuis l'extérieur de l'établissement scolaire, création de vestiaires/douches, espace de stockage et autres aménagements favorisant la pratique à destination des associations ou milieu professionnel (entreprise).
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : terrains de grands jeux avec revêtement en gazon synthétique composé de matériaux recyclables (nature à préciser), démarches éco-responsables, amélioration de la pratique féminine (création/renovation vestiaires et sanitaires), projet situé en QPV prioritaire.

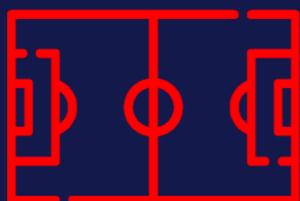
DEMANDE DE SUBVENTION :

De 10 000€ à 100 000€

20% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits régionalisés



EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE EN ACCES LIBRE

18 juin 2021
en DSDEN/SDJES



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les collectivités (et leurs groupements) ou leurs mandataires, associations sportives en territoires carencés
- **Types d'équipements éligibles** : Les équipements de proximité en accès libre (à caractère non commercial) : terrains de basket 3*3, plateaux multisports, plateaux de fitness (garantir la pratique féminine avec modules adaptés, éclairage et sécurité), parcours de santé, skate-park, pumptrack,...
- **Nature des travaux éligibles** : travaux de construction, rénovations avec changement de revêtement au sol, remplacement ou rajout de modules, acquisition d'équipements mobiles.
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : terrains de basket 3*3, plateaux multisports, plateaux de fitness, parcours de santé, équipements situés dans des collectivités labellisées « Terre de jeux 2024 », QPV prioritaires, cités éducatives.

DEMANDE DE SUBVENTION :

De 10 000€ à 35 000€

50% du montant subventionnable

Campagne Equipements sportifs 2021

Crédits régionalisés



PLAN DE RELANCE RENOVATION ENERGETIQUE

18 juin 2021
en DSDEN/SDJES



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

- **Types de porteurs de projet éligibles** : les collectivités (et leurs groupements) ou leurs mandataires.
- **Types d'équipements éligibles** : tous les types d'équipements sportifs structurants dès lors qu'existe une pratique sportive encadrée par une association
- **Nature des travaux** : rénovation globale et réhabilitation d'équipements sportifs structurants comprenant des travaux de rénovation énergétique
- **Types de travaux** : actions dites « à gain rapide », isolation (murs, toitures, planchers), renforcer l'autonomie énergétique, étanchéité, désamiantage, chauffage, climatisation, éclairage, ventilation, protection contre la chaleur..., renforcement de l'autonomie énergétique des équipements sportifs et diminution la dépendance aux énergies fossiles.
- **Apport minimal du porteur de projet** : 20% minimum du coût total du projet.
- **Priorités** : réduction consommation énergétique de 30%, projets les plus matures, territoires carencés (QPV, cités éducatives).

DEMANDE DE SUBVENTION :

DE 100 000€ à 500 000€

80% du montant subventionnable